



Assurances-hospitalisation

Assurances complémentaires

La vie est faite d'imprévus qui rendent parfois nécessaire un séjour à l'hôpital.

Choisissez parmi quatre assurances-hospitalisation selon vos besoins: PRIVÉE, MI-PRIVÉE, COMMUNE et LIBERO, notre modèle flexible.



Choix de l'hôpital

Libre choix parmi les hôpitaux reconnus par CONCORDIA



Choix de médecin

La possibilité de choisir votre médecin à l'hôpital avec les assurances-hospitalisation PRIVÉE et MI-PRIVÉE



Pour les familles

Des prestations spécifiques pour les familles et des primes intéressantes pour les enfants

Assurances-hospitalisation

Assurances complémentaires

Avec nos assurances-hospitalisation, composez votre couverture d'assurance individuelle en fonction de votre situation et de vos besoins.

	PRIVÉE	MI-PRIVÉE	LIBERO	COMMUNE	Assurance de base
Choix de médecin à l'hôpital	✓	✓	✓		
Chambre individuelle	✓		✓		
Chambre à deux lits		✓	✓		
Chambre commune			✓	✓	✓
Prise en charge intégrale au tarif reconnu par l'assureur	✓	✓	✓	✓	
Champ d'application	Dans le monde entier ¹	Dans toute la Suisse	Dans toute la Suisse	Dans toute la Suisse	En Suisse ² À l'étranger ³

¹ Pour les méthodes de traitement reconnues en Suisse

² En Suisse: au maximum le tarif du canton de domicile, pour autant que l'hôpital figure sur la liste cantonale des hôpitaux

³ À l'étranger: dans le monde entier en cas d'urgence (au maximum le double du tarif du canton de domicile)

Pour les familles	Rooming-in: jusqu'à CHF 60/nuit pour les frais de séjour du parent accompagnateur dans l'hôpital où séjourne son enfant ou inversement
	Montant forfaitaire en cas de naissance ambulatoire ou à domicile
	Pour les membres d'une famille vivant dans le même ménage, la quote-part totale maximale est limitée à CHF 4'000/année civile (LIBERO)

concordiaMed	Centrale d'appels d'urgence disponible 24 h/24 dans le monde entier
	Renseignements par téléphone en cas de questions médicales
	Prise de rendez-vous directe avec des médecins et des hôpitaux du groupe Hirslanden (PRIVÉE)

Primes intéressantes	Des primes particulièrement attrayantes pour les enfants jusqu'à 15 ans
-----------------------------	---

Rabais sur les primes avec les franchises à option	Franchise à option	CHF 1'000	CHF 2'000	CHF 3'000	CHF 5'000	CHF 10'000
Rabais sur les primes PRIVÉE		12 %	22 %	32 %	42 %	62 %
Rabais sur les primes MI-PRIVÉE		12 %	22 %	32 %	42 %	65 %

La conclusion d'une assurance-hospitalisation nécessite un examen de l'état de santé.

Informations complémentaires sur
www.concordia.ch/assurancehospitalisation

Ce flyer est fourni à titre d'information et ne constitue pas une offre. Les Conditions générales d'assurance (CGA) des assurances complémentaires des soins et les Conditions complémentaires d'assurance (CCA) de l'Assurance-hospitalisation de CONCORDIA sont déterminantes.

CONCORDIA
votre santé, notre priorité

Bundesplatz 15 · 6002 Lucerne · Téléphone +41 41 228 01 11
info@concordia.ch · www.concordia.ch